



**Les producteurs européens de biocarburants
accusent Bruxelles de favoriser les pétroliers**

Les producteurs européens de biocarburants ont décidé de dénoncer le traitement de faveur dont bénéficient les pétroliers auprès de la Commission européenne. Pour appuyer leur démonstration, ils ont fait réaliser une étude par le cabinet environnemental FRA sur l'impact des carburants fossiles qu'ils ont présenté hier à Bruxelles. Que dit cette étude ? D'abord que les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de pétrole ne cessent de progresser et devraient croître de façon spectaculaire dans un futur proche. Ensuite que face à l'épuisement des réserves de pétrole, les sources non conventionnelles vont se développer, notamment son extraction à partir de sables et de schistes bitumineux comme au Canada. Or, c'est une technique nettement plus polluante qui peut aussi contaminer les eaux fluviales et souterraines, dégrader les sols ou encore favoriser la déforestation... (autant de reproches qui ont fait la mauvaise réputation des biocarburants) "Les émissions de GES de ce pétrole sont jusqu'à 2,5 fois plus élevées", précise l'étude. Ces évolutions sont ignorées par la Commission européenne alors que cette dernière travaille actuellement à la mise en œuvre de la directive sur la qualité des carburants et de celle sur les énergies renouvelables et doit établir une méthodologie de calcul pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre (GES) du pétrole et des biocarburants. Résultats, la filière des biocarburants craint que les émissions des combustibles fossiles soient sous-estimées et les leurs surévaluées. "Cette situation est injuste et discriminatoire", déplore Raffaello GAROFALO, le secrétaire général d'EBB qui regroupe les producteurs de biodiesel. Ils rappellent que eux sont soumis à des valeurs de référence et des critères de durabilité établis selon une méthodologie exhaustive. Pour 2011, les biocarburants doivent émettre 35 % d'émissions en moins que l'essence ou le diesel. Aujourd'hui, ils y parviennent. Mais ce pourcentage va croître, en 2017, il passera à 50 % et même 60 % pour les nouvelles usines. Tous ne sont pas sûrs de tenir le cap. Les producteurs de biocarburants accusent aussi la Commission de pratiquer le "deux poids, deux mesures" en associant les pétroliers à ces travaux alors que personne ne représente la filière de biocarburants. "Depuis 2002, nous avons adressé des lettres à la Commission, mais notre requête est restée lettre morte", regrette le secrétaire général d'EBB. "Les services de la Commission chargés des questions climatiques et environnementales sont particulièrement réceptifs aux thèses anti-biocarburants, assure de son côté M. Philippe DUSSE, le président de l'association des producteurs d'oléagineux, c'est un secret de polichinelle".